

**REGLEMENT « GRAND JEU COCA COLA CHEZ LECLERC »
JEU SANS OBLIGATION D'ACHAT PAR TIRAGE AU SORT**

Art 1 : Coca-Cola Europacific Partners France (ci-après la « Société organisatrice »), SAS au capital de 267.279.033 € dont le siège social se trouve au 9, Chemin de Bretagne, CS 80050, 92784 Issy-les-Moulineaux Cedex 9, inscrite au RCS de Nanterre sous le numéro 343 688 016, organise en France métropolitaine (hors Corse) dans les points de vente participants un jeu intitulé : « Grand Jeu Coca Cola chez Leclerc » (ci-après le « Jeu »).

Adresse du Jeu : Coca-Cola Europacific Partners France, Service Consommateurs, « Grand Jeu Coca Cola chez Leclerc » 9, Chemin de Bretagne, CS 80050, 92784 Issy-les-Moulineaux Cedex 9.

Art 2 : Ce Jeu, sans obligation d'achat, est ouvert à toutes les personnes physiques âgées de plus de 18 ans à la date de participation, résidant en France métropolitaine hors Corse (ci-après les « Participants ») à l'exclusion du personnel de la Société organisatrice et de toute personne travaillant dans les points de vente participants, de leurs fournisseurs et/ou agences, ainsi que des membres de leur famille, et toute entité ayant participé directement ou indirectement à la conception, l'organisation, la réalisation et/ou la gestion du Jeu.

Art 3 : Du 26 au 30 octobre 2021 il suffit de se connecter au site www.club.coca-cola-france.fr et suivre les instructions.

Une seule participation par jour et par personne et un seul lot par foyer (même nom, même adresse). Toute participation ne respectant pas les instructions ne sera pas prise en compte.

Un tirage au sort désignera les gagnants parmi les participants de l'enseigne Leclerc (Région Alsace) par ordre de tirage au sort des lots suivants :

- **50 lots de 2 places pour le match Racing Club de Strasbourg – Olympique de Marseille du weekend du 12 décembre 2021 d'une valeur commerciale de 60€.** (Voir liste des magasins participants en annexe)

Les dotations seront adressées par courrier ou par email en fonction des dotations, à l'adresse postale ou l'adresse électronique indiquée par les gagnants lors de leur inscription ou au moment de la confirmation de leur gain, dans un délai maximum de 8 semaines suivant la fin du Jeu.

Avant la remise des dotations, les gagnants pourront être tenus de justifier leur identité.

Les dotations qui ne seront pas retirées dans les délais requis seront considérées comme perdues.

Seuls les gagnants seront informés des résultats du Jeu.

Art 4 : Les frais de participation au Jeu ne font l'objet d'aucun remboursement.

Art 5 : En aucun cas, il ne sera versé la contre-valeur en espèces des dotations. La Société organisatrice se réserve la faculté de proposer une dotation de valeur équivalente ou supérieure si les circonstances l'exigeaient.

Art 6 : La participation à ce Jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Toute fraude, tentative de fraude ou non-respect du présent règlement entraînera la disqualification immédiate et automatique de son auteur, la Société organisatrice se réservant, le cas échéant, le droit d'engager à son encontre des poursuites judiciaires.

Il est expressément rappelé qu'Internet n'est pas un réseau sécurisé. La Société organisatrice ne saurait donc être tenue pour responsable de la contamination par d'éventuels virus ou de l'intrusion d'un tiers dans le système du terminal des Participants au Jeu.

La Société organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité, en cas d'événements indépendants de sa volonté amenant à annuler le présent jeu ou à priver totalement ou partiellement les gagnants du bénéfice de leur dotation. De même, elle se réserve la possibilité de modifier le contenu d'un lot en cas d'évènement indépendant de sa volonté, sans que le(s) gagnant(s) puisse(nt) prétendre à une quelconque indemnité.

Elle se réserve par ailleurs la possibilité de prolonger le Jeu ou de limiter la période de participation, de le reporter ou en modifier les conditions, notamment si les circonstances le justifiaient.

Les modifications seront considérées comme des avenants au présent règlement.

La Société organisatrice ne saurait par ailleurs être tenue pour responsable de l'utilisation ou de la non utilisation des lots par les gagnants.

Art 7 : Nous vous informons que nous mettons en œuvre dans le cadre du présent jeu un dispositif de traitement de vos données personnelles ayant pour finalité exclusive l'organisation dudit jeu et que celles-ci ne seront pas utilisées à d'autres fins, sauf consentement exprès de votre part pour les finalités et la durée associée qui vous seront précisées à ce titre. Vous disposez à l'égard des données personnelles ainsi collectées ou transmises par les participants d'un droit d'information, d'accès et de portabilité, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition. Pour toute demande d'exercice de l'un de ces droits, question ou réclamation au sujet de vos données, vous pouvez vous adresser à notre Délégué à la Protection des Données par voie postale en écrivant à CCEP - Délégué à la Protection des Données - 9, chemin de Bretagne - 92784 Issy les Moulineaux Cedex 9 ou par voie électronique à l'adresse Privacy@CCEP.com.

Art 8 : Tous les cas non prévus par le présent règlement seront tranchés par la Société organisatrice. Le présent règlement est soumis au droit français. Toute contestation relative à l'interprétation ou à l'application du présent règlement devra être transmise à la Société organisatrice dans un délai maximum de deux mois après la date de fin de Jeu.

Art 9 : Le règlement pourra être adressé en écrivant avant le 30/10/2021 à l'Adresse du Jeu.

Annexe 1 : Liste des magasins participants à l'opération (Région Alsace) :

NOM DU PDV	Adresse	CP
LECLERC - PUSEY	ZAC DE L'OASIS	70006
LECLERC DISTRI - QUILLEBEUF	9 RUE DU MARCHE	27680
LECLERC - VALDAHON	12TE-ER GRANDE RUE	25800
LECLERC - STRASBOURG	1 ROUTE DU RHIN	67000
LECLERC - SOUFFLENHEIM	RTE DRUSSENHEIM	67620
LECLERC - ST LOUIS	1 RUE DE SEVILLE	68300
LECLERC - GEISPOLSHEIM	RUE DU FORT	67400
LECLERC - OBERNAI	AVENUE DE L'EUROPE	67200
LECLERC - SCHILTIGHEIM	RUE DU GENERAL DE GAULLE	67300
LECLERC - WINTZENHEIM	12 RUE HERTZOG	68290
LECLERC - MARMOUTIER	ZONE INDUSTRIELLE	67440
LECLERC - BLOTZHEIM	34 RUE DU 19 NOVEMBRE	68730
LECLERC - KINGERSHEIM ILLZACH	RUE D ILLZACH	68260
LECLERC - WASSELONE	RTE DE HOHENGOEFT	67310
LECLERC - CHAMPAGNOLE	RUE GEORGES CLEMENCEAU	39300
LECLERC - AUXONNE	100 AVENUE GENERAL DE GAULLE	21130
LECLERC - MASEVAUX	8 RUE DU GAL DE GAULLE	68290
LECLERC DOLE	ZI RUE DU GÉNÉRAL BETHOUART	39100
LECLERC - ST APOLLINAIRE DIJON	7 RUE DE CRACOVIE	21000
LECLERC - RAON L'ETAPE	AVENUE DU 21E BCP	88110
LECLERC - BETTING LES ST AVOLD	ZAC DE BETTING -	57800
LECLERC - SAINT DIE	10 RUE DE LA MADELEINE	88100
LECLERC - COLMAR	69 ROUTE DE NEUF-BRISACH	68000
LECLERC - ALTKIRCH	ROUTE DE BALE	68130
LECLERC - HIRSHINGUE	7 RUE DE BETTENFORF	68560
LECLERC - SARRE UNION	ROUTE DE PHALSBOURG	67260
LECLERC - HOUTAUD	CD 72	25300
LECLERC - MARSANNAY LA COTE	ZAC SUD - RUE DARDELAIN	21160
LECLERC - MULHOUSE LUSSAC	7 RUE GAY LUSSAC	68100
LECLERC - CHARMES	RN 57	88130
LECLERC - BEAUNE	ZAC DES MALADIERES	21200
LECLERC - NEUFCHATEAU	67 BIS AV DIVISION LECLERC	88300
LECLERC - BELFORT G.DE GAULLE	1 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	90000
LECLERC - LURE CLOYES	ZI AUX CLOYES	70200
LECLERC - ERSTEIN	RUE DU PRINTEMPS	67150
LECLERC - ISSENHEIM	ROUTE DE GUEBWILLER	68500
LECLERC - MONTBELIARD	ZAC DU PIED DES GOUTTES	25200
LECLERC - RIBEAUVILLE	2 RUE DE L'INDUSTRIE	68150
LECLERC - ST ETIENNE REMIREMON	ZA LA CHAUME	88200
LECLERC - SARREBOURG	19 RUE DE LUNEVILLE	57400
LECLERC - BRUYERES	3 ROUTE DE GERARDMER	88600
LECLERC - CERNAY	AVENUE D ALSACE	68700
LECLERC - SELESTAT 2	2 ALLEE DE LA LOHMUHLE	67600

LECLERC - CREUTZWALD	ZONE ARTISANALE -	57150
LECLERC - CONTREXEVILLE	ROUTE DE NEUFCHATEAU	88140
LECLERC - HERICOURT	6 FBG BELFORT - ZAC SALAMON	70400
LECLERC - CHAUMONT	FAUBOURG DU MOULIN NEUF	52000
LECLERC - SELESTAT	3 ALLEE WESTRICH ZI NORD	67600
LECLERC - GOLBEY	AVENUE DU GENERAL LECLERC	88190
LECLERC - LANGRES	LA TRESORERIE	52200